

N° 1011. Acquisition de
terrain pour voie
Sci L. Jussars

N° 4763-15.9.72

mat. approuvé

Marsy le 6.7.72.

Le Maire
M. Jussars

Laus le cadastre de travaux d'aménagement de la rue du Parc, le Maire fait connaître au Conseil que
- le Sci L. Jussars à Audos

- M^{me} V^e Decolig et Aubroni locataires propriétaires riverains de cette voie communale
poursuivent à côté de la Commune de Audos ($25 + 40 = 65 \text{ m}^2$) de terrain, en face de
leur rue, parcelle AB-n° 4 a, en partie, conformément à l'équivalence cadastrale dressée par
M^{me} Julesue Jéouette expert à Marsy, au prix de 5^{fr} le m², afin de permettre une recti-
fication de la route au droit de ces propriétés.

Le Conseil décide d'entériner l'accord intervenu entre le Sci L. Jussars, M^{me} Decolig
et Aubroni et M^{me} Julesue, sur la base de 5^{fr} le m² pour une surface totale de 65 m².
Et que la Commune édifiera un mur de pieds de plus et que l'effai recouvrant de cette
acquisition sera à sa charge. Un grillage de 1m50 de hauteur surmontera le mur et sera
également à sa charge de la Commune. Il est demandé à M^{me} Julesue, et M^{me} Decolig et Aubroni
d'utilité publique la présente acquisition.